

CONFERENCE DU RESEAU HABITAT ET FRANCOPHONIE

10 OCTOBRE AU HAVRE

LE GRAND PARIS, LOCOMOTIVE ECONOMIQUE ?

LES ENJEUX DU « GRAND PARIS VALLEE DE LA SEINE », JUSQU'AU HAVRE :

Paris doit conserver son rang parmi les villes mondes et pour que cela soit possible il lui faut une ouverture sur la mer. Ce simple constat a de multiples conséquences : il traduit la nécessité pour la France de valoriser sa façade maritime ; il reconnaît la Vallée de la Seine comme axe stratégique de redéveloppement pour la capitale et de le pays ; il fait obligation aux ports du Havre, de Rouen et de Paris, de mettre en œuvre une stratégie commune et à la Ville du Havre de s'imposer à une échéance raisonnable comme une métropole maritime à part entière.

Telle est, en tout cas, la volonté affirmée par le Président de la République, en avril 2009, et depuis lors, plusieurs fois confirmée. Elle traduit le choix de l'innovation et s'appuie sur quelques fortes évidences : La vitesse ferroviaire comme facteur de proximité entre la ville monde et la mer, le maritime comme levier central des économies du XXIème siècle, toutes productions et échanges confondus, et enfin la mise en valeur des atouts géographiques et géopolitiques de notre pays.

Dans cette perspective, le projet d'aménagement métropolitain du territoire doit démontrer son adéquation à un ensemble de problématiques, en particulier celles du développement durable et de la performance moderne.

Ses qualités devront assurer :

- Le rang de Paris ville monde dans son environnement concurrentiel ;
- L'articulation sur les grands flux d'échanges mondialisés de toutes natures ;
- Le renouveau des activités industrielles de notre pays ;
- L'offre aux PME et PMI innovantes ;
- Un territoire résidentiel de haute qualité à l'échelle de notre continent ;

- Une image attractive puissante, durable et étonnante ;
- La volonté et la capacité de la place de Paris à décentraliser sur ces territoires intenses, des fonctions de commandement, portuaires, industrielles, logistiques, de services aux entreprises, universitaires, de recherche, pour pouvoir, en retour, mieux se placer sur les segments concurrentiels de l'excellence mondiale.

Il s'agit ainsi d'envisager un espace à haut niveau de services, à haute qualité environnementale, où la conjonction d'une « *distance raisonnable* » (200 Km), de la fertilité économique et industrielle, des ouvertures maritimes et continentales, de la présence d'une agriculture puissante et diversifiée, d'une histoire et d'un patrimoine remarquables, pourront engendrer un territoire complexe et complet, de visibilité mondiale, un territoire dont notre pays a besoin.

Il faudra évidemment rompre avec une politique historique de l'Etat à l'égard de la vallée de la Seine. Ainsi, durant les « *trente glorieuses* », l'industrie et les activités portuaires y ont été implantées, sans les fonctions de commandement ou de services supérieurs, lesquels ont été localisés à Paris, dans les sièges sociaux, ou dans les ministères.

Le renouvellement de l'industrie et celui des ports doit être conçu comme un ensemble où commandement, services, recherche, développement et production des filières seront regroupés et intégrés au sein de l'espace géographique de la vallée de la Seine au sens large, pour composer un territoire innovant du XXIème siècle.

L'ESPACE GEOGRAPHIQUE PROPICE ou le déjà-là

L'agglomération parisienne, Seine-Aval, la vallée de la Seine et plus généralement la Normandie sont, pour la France, une pièce maîtresse sur l'échiquier mondial. Le projet grand Paris-Vallée de la Seine s'inscrit donc dans les stratégies et les urgences nécessaires pour notre pays.

Les dimensions de ce territoire permettent de bénéficier d'un effet d'unité et de maintenir la très grande variété des espaces et des activités, à la condition que l'ensemble des flux-enjeux puisse être fluidifiés et cadencés comme il se doit.

La mise en mobilité du territoire des deux Normandie et de la Seine Aval est une opportunité pour y implanter, dans un environnement de qualité, un renouvellement industriel, un ensemble de services de haut niveau, et une partie conséquente du surpoids tertiaire parisien : Assurances banques, shipping, mais aussi, pourquoi pas à l'instar de l'Allemagne, la presse, et de grands équipements culturels à fort rayonnement , pour à la fois mieux répartir, mais aussi qualifier davantage la place parisienne sur les créneaux de l'excellence mondiale.

La tête de pont européenne qu'offre le Havre pourra être réellement organisée dans ce développement.

Les productions agricoles de notre pays seront un atout des échanges mondiaux dans les décennies à venir, où la transformation, la distribution de la nourriture et de l'eau seront cruciales. Les navires, la conteneurisation les agro-industries sont les vecteurs à développer.

La mer, le littoral, la chaîne de villes et métropoles remarquables constituent un gisement touristique qui peut être multiplié, par la montée en charge des croisières maritimes, fluviales, et côtières (que le cadencement offert par le train entre le littoral et Paris peut féconder), pour composer des offres de rang mondial, en rapport avec les nouveaux modes de consommation touristiques en pleine mutation.

La vallée, ce territoire d'intensités, de proximités et de qualités, doit construire son profil culturel afin de se rendre attractive pour des implantations de recherche et d'enseignement supérieur, orientés particulièrement vers les excellences en place. Celles-ci sont l'automobile, l'aéronautique, le maritime, la pharmacie, le luxe, la cosmétique, la chimie, mais aussi les nouvelles tendances : l'Information géographique, les risques, la logistique sophistiquée, les énergies nouvelles maritimes (éoliennes, hydroliennes, algues), le génie écologique, sans oublier le renouvellement et les transformations des productions agricoles. Enfin les alliances entre les universités normandes doivent être dépassées pour trouver, afin de tenir face à Paris, des alliances avec des établissements nationaux ou mondiaux, notamment pour ceux qui cherchent des implantations en France.

LES ENJEUX SUR LA PLACE HAVRAISE

C'est pour le Havre et son port concernés au premier chef, une opportunité historique qui se présente.

L'essor de Paris et de la région Ile-de-France a atteint ses limites dans les périmètres qui sont actuellement les leurs.

La vallée de la Seine et le littoral vont leur permettre de bénéficier de la qualité d'un territoire situé dans leur prolongement naturel et surtout de l'ouverture portuaire incontournable qu'offre le Havre. Paris doit convenir avec la vallée de la Seine et la place portuaire, de la répartition des conditions durables de ce développement partagé.

Il faudra donc rompre avec une politique historique de l'Etat à l'égard de la vallée de la Seine. Durant les « *trente glorieuses* », l'industrie et les activités portuaires y ont été implantées, sans les fonctions de commandement ou de services supérieurs, lesquels ont été localisés à Paris, dans les sièges sociaux, ou dans les ministères.

Le renouvellement de l'industrie et celui des ports doit être conçu dorénavant comme un ensemble où commandement, services, recherche, développement et production des filières seront regroupés et intégrés au sein de l'espace géographique de la vallée de la Seine au sens large, pour composer un territoire innovant du XXIème siècle.

De même que l'ensemble du projet « Grand Paris-Vallée de la Seine » engage l'Etat et l'ensemble des collectivités territoriales concernées, la nécessité de faire du Havre une métropole maritime à part entière, oblige les acteurs de la place havraise à se mobiliser sur un projet urbain d'envergure.

Le défi que relève aujourd'hui, le Havre, consiste à poursuivre et à accélérer la transformation déjà entreprise ces 15 dernières années, afin de faire de la ville, une métropole maritime à part entière. Elle implique de concilier la construction de logements, avec l'accueil de nouvelles activités économiques, universitaires, de fonctionnalités urbaines et de services publics, etc.

Tout cela compose le projet urbain havrais en cours d'élaboration, visant à concilier volontarisme et maîtrise. Les enjeux sont de l'ordre du million de M2 à construire.

Le projet urbain prendra évidemment appui sur le port du Havre, qui à l'instar de Rotterdam, peut libérer des espaces pour les développements urbains sur des sites historiques aujourd'hui inadaptés aux activités maritimes modernes.

Ce défi d'importance prend un relief particulier dans la perspective du 500^{ème} anniversaire, en 2017 de la création de la ville.

DOMINIQUE DHERVILLEZ

directeur général de l'agence d'urbanisme de la région du Havre

